

Baromètre PME/ETI – Septembre 2013

Méthodologie et échantillon

Mode de recueil

- Sondage envoyé par mailing auprès de nos adhérents, et des membres d'entités partenaires

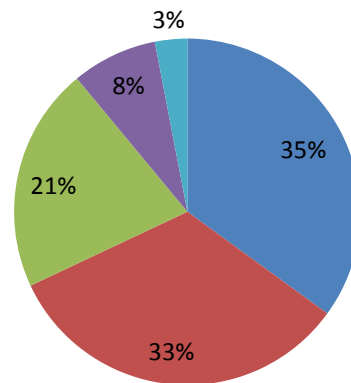
Echantillon

- 124 entreprises du numérique

Secteur d'activité de l'entreprise¹

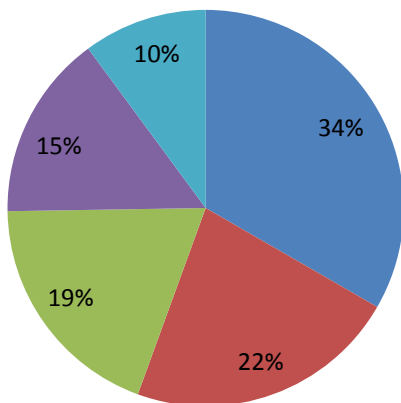
- Editeurs de logiciels : 33%
- ESN² : 48%
- Conseil en technologie : 11%
- Autres (Jeux Vidéos/Pure Player) : 8%

Taille des sociétés : essentiellement des PME et des TPE (92%)



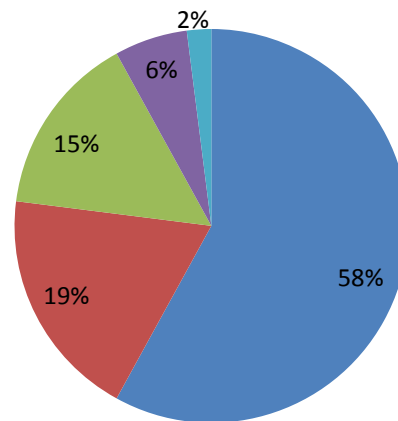
- Entre 10 et 49 salariés
- Moins de 10 salariés
- Entre 50 et 249 salariés
- Entre 500 et 4 999 salariés
- Entre 250 et 499 salariés

Chiffre d'affaires global



- Moins de 1M€
- Entre 1 et 3 M€
- Entre 3 et 10 M€
- Entre 10 et 30 M€
- 30 M€ et plus

Date de création de l'entreprise



- Plus de 10 ans
- De 5 à 10 ans
- De 2 à 5 ans
- De 1 à 2 ans
- Moins d'un an

¹ Plusieurs réponses possibles

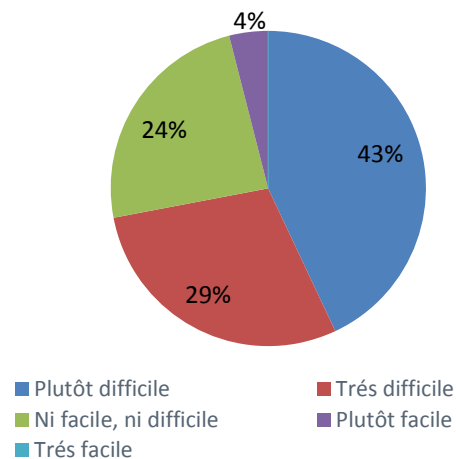
² ESN : Entreprise de Services du Numérique (Ex SSII)

Entreprises du numérique et marchés publics, un intérêt mais un jugement sans concession

Des entreprises intéressées par les marchés publics, une faible composante du chiffre d'affaires

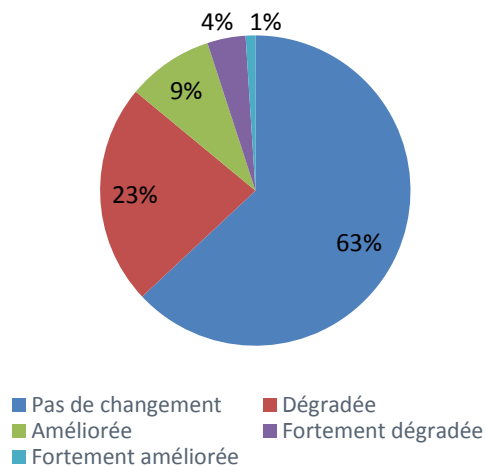
- 74% du panel se déclare intéressé par les marchés publics³
- 76% envisagent de répondre davantage aux appels d'offres des marchés publics⁴
- Les marchés publics représentent moins de 10% du CA pour 58% des entreprises interrogées
- Les ESN sont les plus intéressées (79% contre 67% pour les éditeurs), mais également les plus sévères

Un accès toujours perçu comme difficile, des procédures beaucoup trop complexes⁵

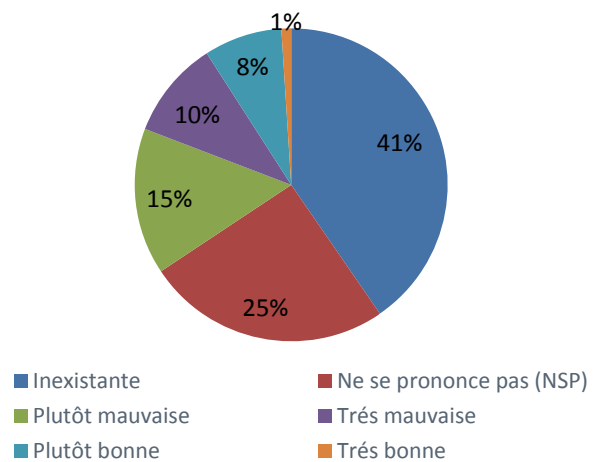


- 76% des ESN jugent cet accès difficile contre 64% chez les éditeurs
- 92 % des entreprises interrogées jugent les procédures d'appels d'offres publics plutôt ou très complexes⁶

Depuis 2008, date de la loi de modernisation de l'économie, une situation inchangée, voire dégradée⁷



Une action de l'Etat jugée peu probante⁸



³ Base : tous. « Avez-vous ou êtes-vous intéressés par des marchés publics ? »

⁴ Base : uniquement les entreprises déclarant avoir ou être intéressées par les marchés publics. « Envisagez-vous de répondre davantage aux appels d'offres des marchés publics ? »

⁵ Base : uniquement les entreprises déclarant avoir ou être intéressées par les marchés publics. « Quel est votre jugement sur l'accès aux marchés publics ? »

⁶ Base : uniquement les entreprises déclarant avoir ou être intéressées par les marchés publics « Comment jugez-vous les procédures d'appels d'offres publics ? »

⁷ Base : uniquement les entreprises déclarant avoir ou être intéressées par les marchés publics

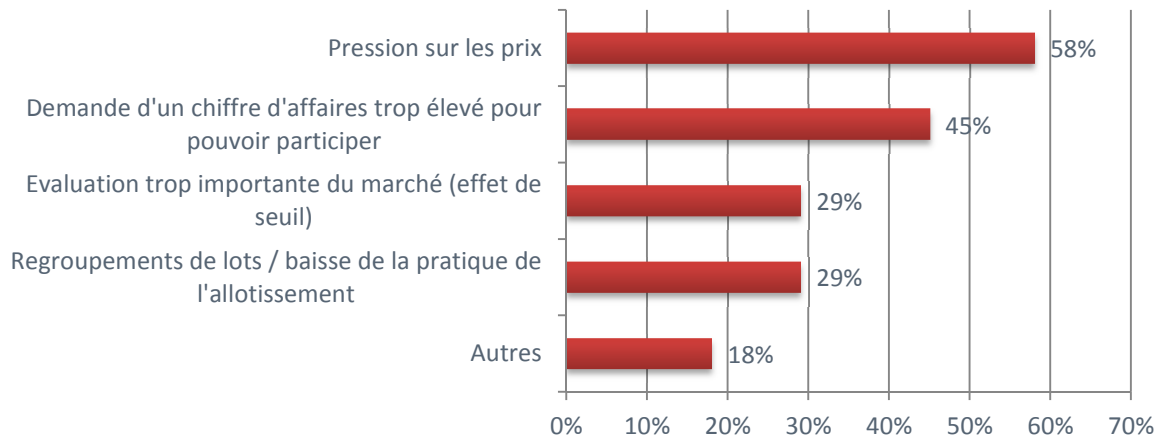
⁸ Base : uniquement les entreprises déclarant avoir ou être intéressées par les marchés publics « Quel est votre jugement sur l'action de l'Etat en ce domaine ? »

Une méfiance installée à l'égard des marchés publics

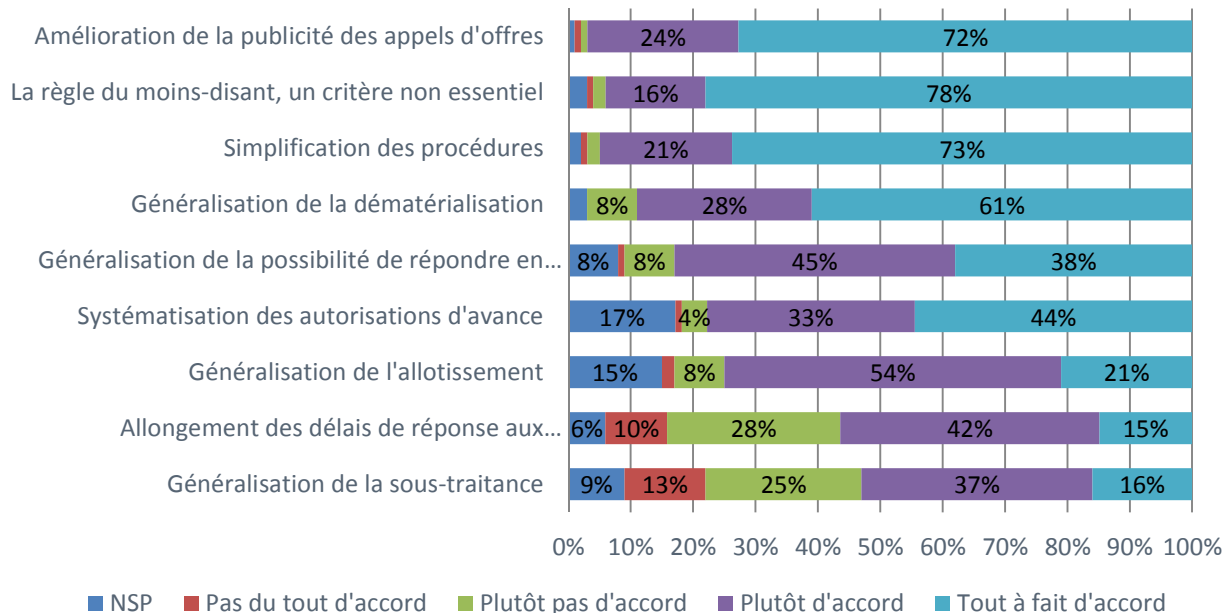
- 52% des entreprises déclarent avoir confiance dans les procédures des marchés publics⁹ - 37,5% seulement des ESN
- 57% des entreprises jugent les appels d'offres partiels¹⁰ - 69% des ESN
- Seules 8% des entreprises ont un jugement positif sur les acheteurs publics¹¹

Des pratiques abusives constatées

- 54% des entreprises déclarent avoir constaté des pratiques abusives de la part des services d'achats d'entités ou d'administrations publiques¹² - 61% des ESN



Les pistes d'amélioration pour l'accès aux marchés publics¹³



⁹ Base : uniquement les entreprises déclarant avoir ou être intéressées par les marchés publics. « Avez-vous confiance dans les procédures des marchés publics ? »

¹⁰ Base : uniquement les entreprises déclarant avoir ou être intéressées par les marchés publics. « Jugez-vous les appels d'offres impartiaux ? »

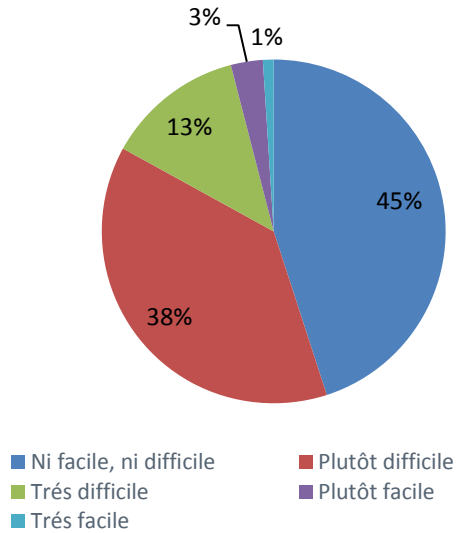
¹¹ Base : uniquement les entreprises déclarant avoir ou être intéressées par les marchés publics. « Quel est votre jugement sur les acheteurs publics ? »

¹² Base : uniquement les entreprises déclarant avoir ou être intéressées par les marchés publics

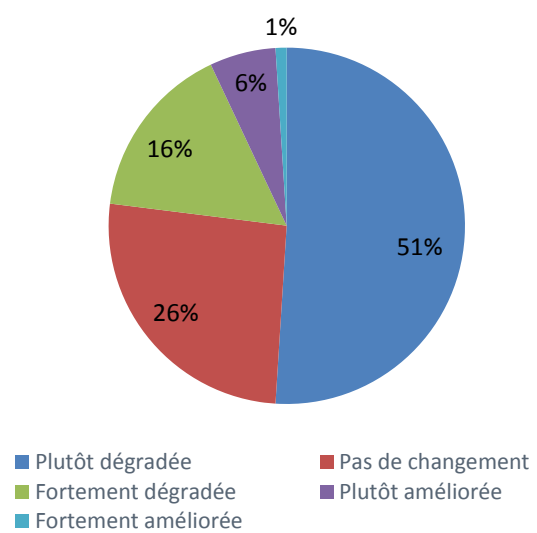
¹³ Base : uniquement les entreprises déclarant avoir ou être intéressées par les marchés publics. « Parmi les éléments suivants, ressentez-vous aujourd'hui un besoin en matière d'accès aux marchés publics ? »

Entreprises du numérique et marchés privés, un accès toujours plus difficile

Seules 4% des entreprises jugent l'accès facile¹⁴



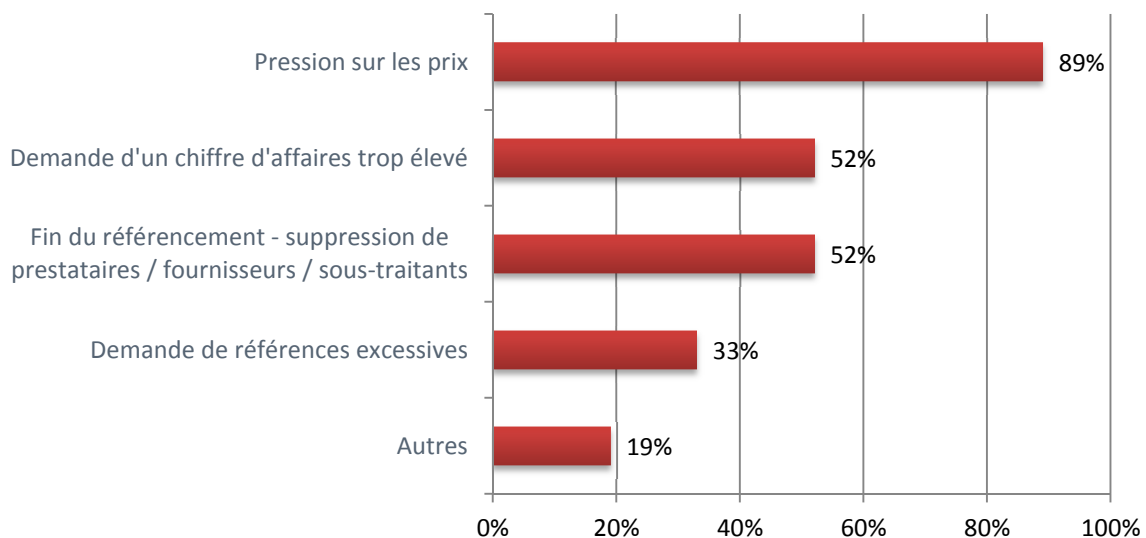
Une situation dégradée depuis 2008¹⁵



A noter : les éditeurs sont moins sévères que les ESN sur les difficultés ressenties (40% vs 57%) et la dégradation de la situation (52% vs 79%).

Une confiance relative, basée sur l'expérience fréquente de pratiques abusives, notamment une pression sur les prix :

- 64% des entreprises déclarent avoir confiance dans les procédures des marchés privés¹⁶
- 71% des entreprises déclarent avoir constaté des pratiques abusives de la part des services d'achats des entreprises privées¹⁷
- Les pratiques observées sont les suivantes (Plusieurs réponses possibles) :



¹⁴ Base : tous. « Quel est votre jugement sur l'accès aux marchés privés ? »

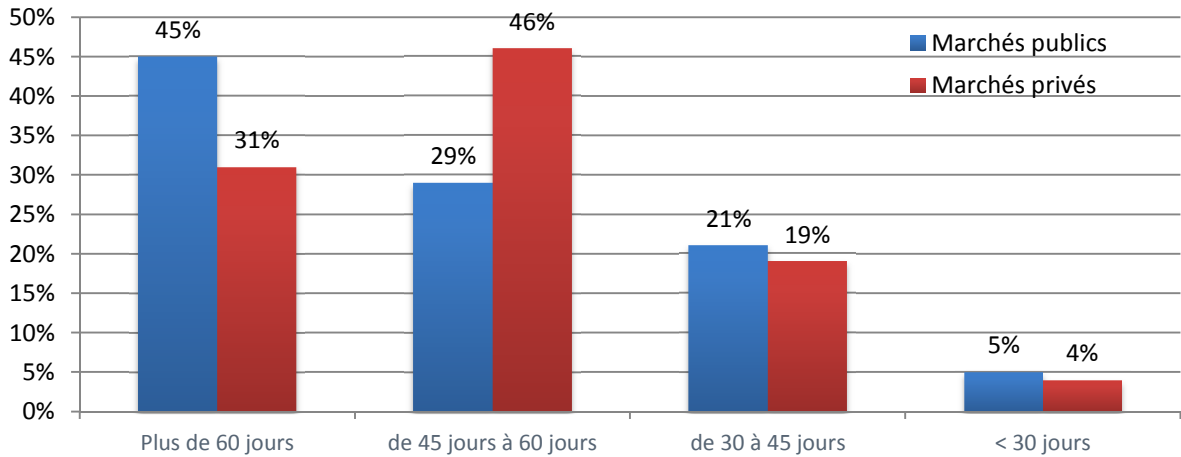
¹⁵ Base : tous. « Depuis 2008, considérez-vous que la situation se soit ... ? »

¹⁶ Base : tous. « Avez-vous confiance dans les procédures des marchés privés ? »

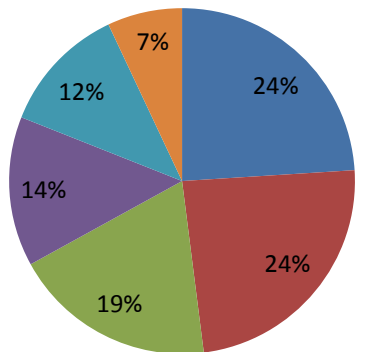
¹⁷ Base : uniquement les entreprises déclarant avoir ou être intéressées par les marchés publics.

Délais de paiement, un mal toujours d'actualité

Des délais beaucoup trop longs, notamment dans le cadre des marchés publics¹⁸

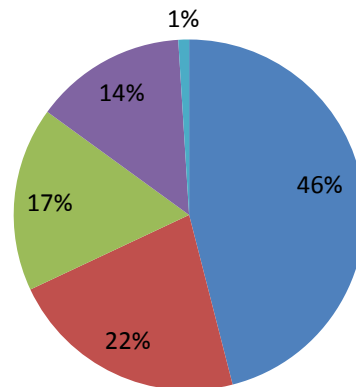


Une pratique généralisée¹⁹



■ De 10 à 30% ■ De 30 à 50% ■ De 50 à 70%
■ < 10% ■ De 70 à 90% ■ Plus de 90%

Un sentiment partagé d'une détérioration de la situation²⁰



■ Plutôt dégradée ■ Pas de changement
■ Fortement dégradée ■ Plutôt améliorée
■ Améliorée

- 64% des entreprises déclarent avoir constaté des pratiques abusives en matière de délais de paiement²¹

Un arsenal législatif jugé inadapté par 54% des entreprises²²

- Seules 28% des entreprises ont déjà demandé des pénalités de retard, et 71% d'entre elles les ont jugés insuffisantes²³
- 81% des entreprises ont déjà renoncés à des pénalités de retard, essentiellement pour ne pas mécontenter un client (94%)²⁴

¹⁸ Base : tous. « Concernant vos marchés publics / hors publics, quel est le délai moyen de paiement ? »

¹⁹ Base : tous. « En 2012, quelle est la part de vos marchés (en %), qui ont vu les délais de paiement dépassés ? »

²⁰ Base : tous. « Depuis 2008, considérez-vous que la situation se soit... ? »

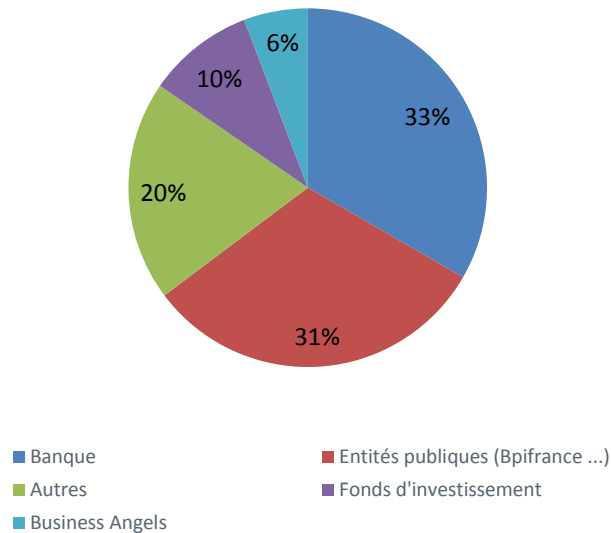
²¹ Base : tous. « En 2012, avez-vous constaté des pratiques abusives en matière de délais de paiement ? »

²² Base : tous. « Comment jugez-vous la législation en vigueur dans ce domaine ? »

²³ Base : tous. « Avez-vous déjà demandé des pénalités de retard ? » - « Si oui, jugez-vous ces pénalités suffisantes ? »

Accès aux financements, les entreprises du numérique dénoncent le rôle des organismes privés

Les banques restent les premiers organismes de financement



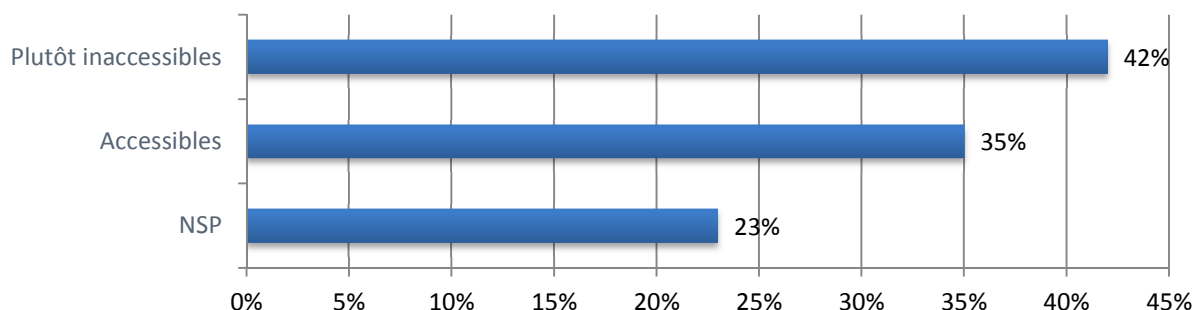
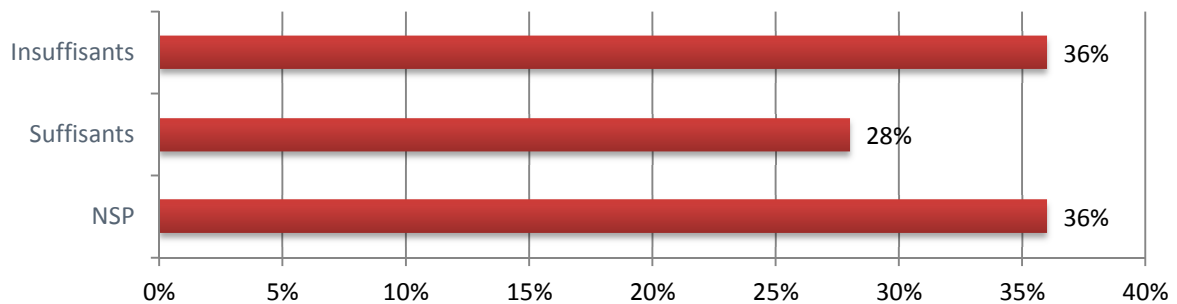
Cependant, 46% des entreprises assurent avoir eu des difficultés à obtenir ces financements, notamment auprès des organismes privés

- 61% des entreprises estiment que l'accès au financement privé s'est dégradé depuis 2008, notamment les éditeurs de logiciels (74%)
- Seules 26% des entreprises jugent que l'accès aux financements publics s'est dégradé²⁵

A noter

- Les plateformes de crowdfunding n'ont pas été utilisées
- Parmi les aides publiques, 90% ont eu des aides d'Oséo²⁶
- 70% connaissent déjà la BPI²⁷

Entreprises du numérique et financements publics, un jugement partagé quant à leurs suffisances et leur accessibilité²⁸



²⁴ Base : tous. » Avez-vous déjà renoncé à des pénalités de retard » - « Si oui, pourquoi ? »

²⁵ Base : tous : « Depuis 2008, l'accès aux financements publics s'est ... ? »

²⁶ Base : tous. « Quels organismes publics avez-vous utilisé ? »

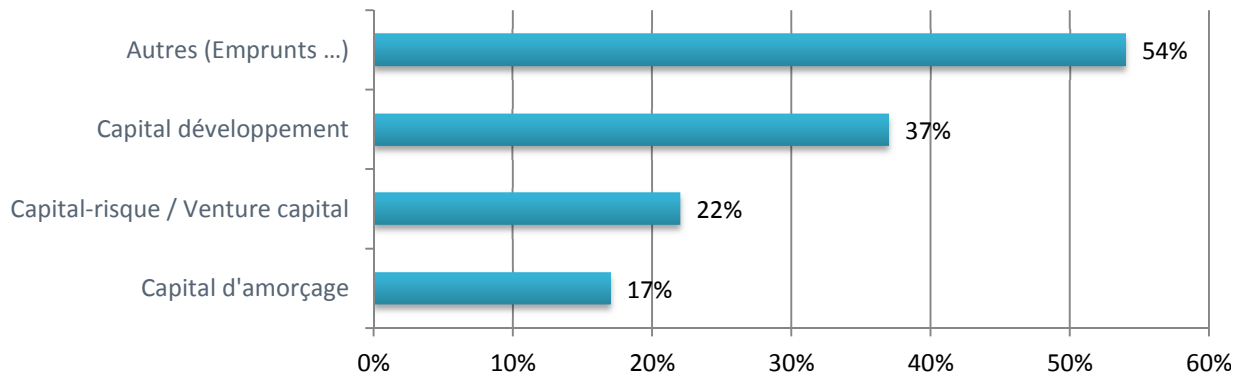
²⁷ Base : tous. « Connaissez-vous la BPI ? »

²⁸ Base : tous : « Comment jugez-vous ces dispositifs publics ? »

Entreprises du numérique et financements privés, un jugement beaucoup plus sévère, notamment vis-à-vis des banques

- 76% des entreprises jugent l'action des banques insuffisante²⁹
- 69% des entreprises jugent l'action des fonds d'investissement insuffisante
- 53% des entreprises jugent l'action des *business angels* insuffisante, avis cependant partagé par seulement 38% des éditeurs

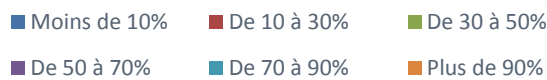
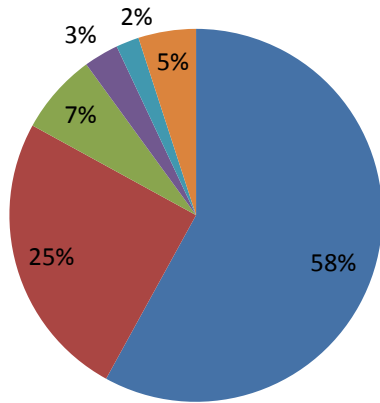
A noter : type de financements utilisés (plusieurs réponses possibles)



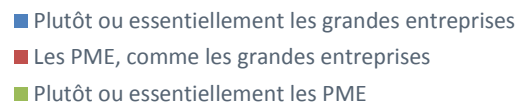
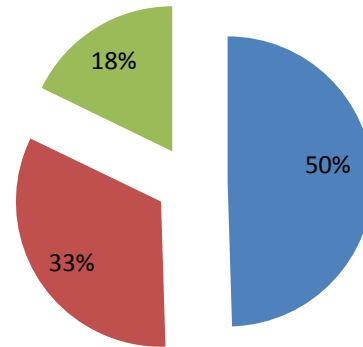
²⁹ Base : tous. « Comment jugez-vous l'action des banques... ? »

La sous-traitance, au profit des grands groupes selon les entreprises du numérique

Une pratique encore peu répandue³⁰

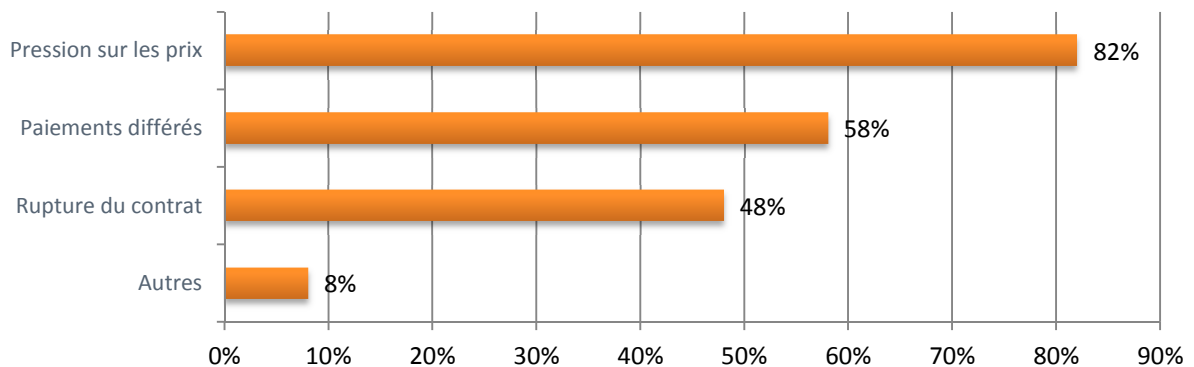


Des bienfaits essentiellement au profit des grands comptes³¹



La sous-traitance, un exercice de plus en plus difficile

- Seules 6% des entreprises jugent la pratique de la sous-traitance facile³²
- 52% jugent que la situation s'est dégradée, et 45% qu'il n'y a eu aucun changement³³
- 50% des entreprises ont constaté des pratiques abusives en matière de sous-traitance en 2012³⁴
- Les pratiques dénoncées sont les suivantes (plusieurs réponses possibles) :



³⁰ Base : tous. « En 2012, quelle est la part de votre chiffre d'affaires (en %) liée à un contrat de sous-traitance ? »

³¹ Base : tous. « Selon vous, la sous-traitance avantage ... »

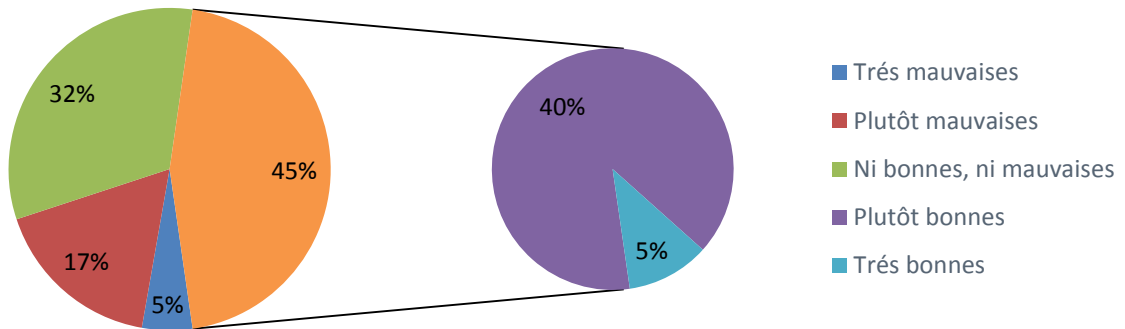
³² Base : tous. « Quel est votre jugement sur la pratique de la sous-traitance ? Elle est ... »

³³ Base : tous. « Depuis 2008, considérez-vous que la situation se soit ... »

³⁴ Base : tous. « En 2012, avez-vous constaté des pratiques abusives en matière de sous-traitance ? »

De bonnes relations PME – ETI / grands comptes, mais difficiles à initier

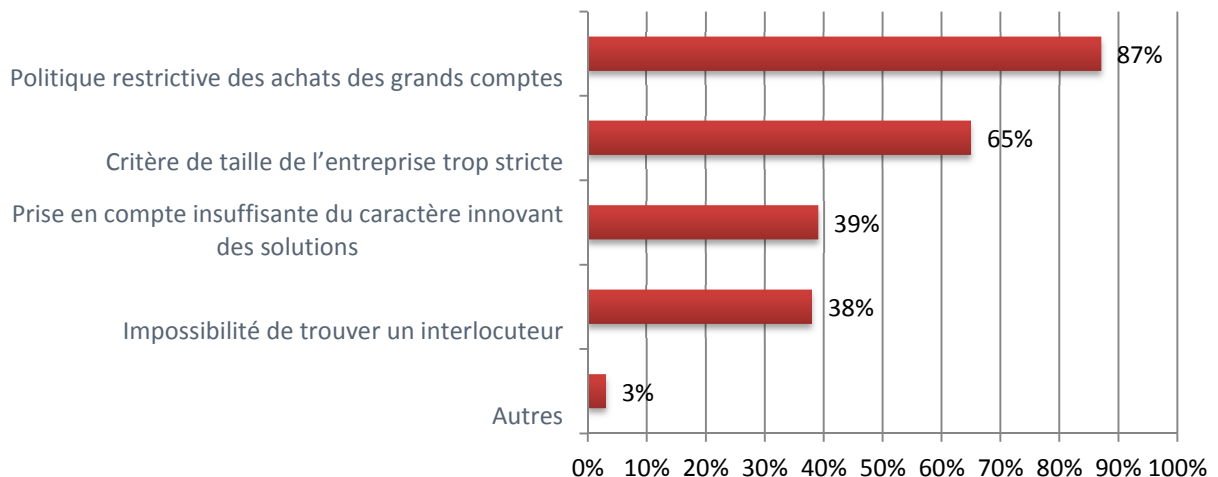
Des relations satisfaisantes avec les grands- comptes³⁵, mais plus tendues qu'auparavant



- Elles sont davantage perçues comme mauvaises par les ESN (29%) que par les éditeurs (12,5%)
- Depuis 2008, 39% des entreprises jugent que les relations se sont plutôt dégradées, 46% jugent qu'il n'y a pas eu de changement³⁶. Cette dégradation de la situation est plus largement ressentie par les ESN (50%) que par les éditeurs (22%).

Un accès toujours plus difficile, du fait de la politique restrictive de leurs services achats

- 80% des entreprises ont eu des difficultés à entrer en relation avec un ou des nouveaux grands comptes³⁷
- Les raisons évoquées sont les suivantes (plusieurs choix possibles) :



A noter : 38% des PME / ETI ont vu un collaborateur débauché par un grand compte en 2012

³⁵ Base : tous. « Quel est votre jugement sur vos relations actuelles avec vos partenaires / clients grands comptes ? »

³⁶ Base : tous. « Depuis 2008, dans le cadre de ces relations établies, considérez-vous que les relations se soient ... »

³⁷ Base : tous. « En 2012, avez-vous eu des difficultés à entrer en relation avec un ou des nouveaux grands comptes ? » - « Si oui, pourquoi ? (plusieurs réponses possibles) »